



5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org

Genève, le 26 août 2013

Journée internationale de la démocratie – 15 septembre 2013

Le thème proposé par l'UIP et l'Organisation des Nations Unies pour la Journée internationale de la démocratie en 2013 est : « **Faire mieux entendre les voix de la démocratie** ». Ce document fait des propositions pour traiter ce thème et organiser des manifestations parlementaires.

Toutes les manifestations parlementaires seront inscrites sur le site web de l'UIP à <http://www.ipu.org/dem-f/idd/overview.htm>.

Comment traiter le thème « Faire mieux entendre les voix de la démocratie »

Dans le but de promouvoir la participation à la vie politique, le Parlement pourrait souhaiter organiser des activités de sensibilisation auprès des citoyens qui visent, par exemple, à :

- Faire mieux connaître les principes de la démocratie, tant comme idéal à atteindre que comme mode de gouvernement;
- Associer les messages destinés à la Journée internationale à des campagnes civiques sur la participation électorale;
- Diffuser des études de cas sur la manière dont les citoyens s'impliquent dans la vie politique au niveau local et national;
- Expliquer aux citoyens comment ils peuvent obtenir des informations sur les travaux parlementaires et comment ils peuvent interagir avec l'institution parlementaire;
- Mettre en place un forum où les citoyens pourront s'exprimer sur la manière de mieux faire entendre leurs voix.

En vue d'améliorer ses règles de fonctionnement et ses méthodes de travail, le Parlement pourrait souhaiter se pencher sur un certain nombre de questions. Par exemple :

- Dans quelle mesure les citoyens (hommes et femmes) peuvent-ils participer directement au travail législatif ?
- Dans quelle mesure la procédure permettant à des individus et des groupes de soumettre des observations à une commission parlementaire ou une commission d'enquête est-elle conviviale ?
- Dans quelle mesure le Parlement intègre-t-il les questions de genre à son travail ?
- Dans quelle mesure les dispositions prises pour que les groupes minoritaires puissent contribuer efficacement aux travaux du Parlement sont-elles adaptées ?
- Quel est l'ampleur et le degré d'efficacité des tentatives faites pour intéresser les jeunes aux travaux du Parlement ?

Quelle a été la plus grande amélioration opérée récemment sur les points qui précèdent ? Quelle est actuellement la carence la plus grave ? Quelles mesures faudrait-il prendre pour y remédier ?

Propositions de manifestations parlementaires

Célébrer la Journée internationale de la démocratie au Parlement

Le thème de la Journée internationale de la démocratie peut être traité de bien des façons, dont voici quelques exemples :

- adopter une motion/résolution parlementaire d'appui à la Journée internationale de la démocratie,
- organiser un débat spécial en plénière en invitant tous les groupes politiques à un échange de vues portant sur ce qui est fait pour « faire mieux entendre les voix de la démocratie » au Parlement, ou dans la société.

Lancer un vaste débat sur l'instauration d'une culture du dialogue et de l'inclusion

Rassembler des responsables politiques, des représentants de la société civile, des chercheurs et des journalistes afin de présenter des propositions d'action visant à développer la culture de la démocratie. Entamer le dialogue avec les organisations de la société civile spécialisées dans le domaine parlementaire (également connues sous le nom d'« instances d'observation du travail parlementaire »).

Organiser une journée portes ouvertes

Plusieurs activités pourraient être proposées lors d'une journée Portes ouvertes au Parlement, par exemple des visites guidées, des expositions, des rencontres avec des parlementaires, des simulations de séance, etc.

Lancer un concours sur le thème de la Journée internationale de la démocratie

Ce concours pourrait consister à créer une œuvre d'art, à écrire un essai, à réaliser une vidéo, à faire des photos, etc., en rapport avec le thème de la démocratie et/ou l'idée de « faire mieux entendre les voix de la démocratie ». Il pourrait s'adresser aux écoles ou aux universités et se clore sur une exposition parlementaire présentant les plus belles réalisations et se soldant par une remise de prix.

Parler de la Journée internationale de la démocratie

Passer par le site web, le service de la communication, les médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.) pour informer les citoyens et les inviter à prendre part à cette journée et au travail parlementaire en général. Le lien permettant d'accéder à l'information figure sur le site web de l'UIP.

Travailler avec les médias

Nombreux sont les parlements qui ont fait la promotion des éditions précédentes de la Journée internationale de la démocratie dans des émissions de radio, des débats télévisés, des communiqués de presse et des entretiens dans les journaux. Les radiodiffuseurs nationaux, les médias privés et les chaînes parlementaires contribuent tous à sensibiliser les citoyens au rôle joué par le Parlement dans la démocratie.

Notification des manifestations parlementaires

L'UIP tient à jour une liste des manifestations parlementaires autour de la Journée internationale sur www.ipu.org/idd. Pour que cette liste soit plus conviviale, nous souhaitons que les parlements nous communiquent :

- un bref descriptif des projets de manifestations parlementaires (3-5 lignes);
- une note succincte décrivant chaque manifestation (1 page), d'ici à la fin septembre;
- des photos de la manifestation, montrant de préférence des personnes dans le cadre des activités, avec indication de leur nom. Les photos auront une résolution d'au moins 1926

X 2900 pixels et de 300 dpi. Prière également d'envoyer les informations relatives au droit d'auteur;

- les documents produits pour la manifestation (résolutions, communiqués de presse, documents, affiches, etc.);
- tout autre document pertinent.

Prière de confirmer par écrit que vous autorisez l'UIP à publier ces documents dans ses supports de communication, notamment sur son site web.

Personnes à contacter à l'UIP

M. Andy Richardson ou M. Enico Iaia

Téléphone : +41 22 919 41 50

Fax : + 41 22 919 41 60

Courriel : postbox@mail.ipu.org

www.ipu.org/idd

<https://twitter.com/IPUparliament> ou #DemocracyDay